

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

5^e séance – 23 octobre 2024 – 13 h 31 à 14 h 29
Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen/Visioconférence

PRÉSENCES :

Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale
Steven Boivin, vice-président et conseiller municipal
Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau
Catalina Gonzalez, conseillère en développement culturel, en remplacement
d'Anne-Marie Gendron – ministère de la Culture et des Communications
Mélanie Rivet, directrice générale – Salon du livre de l'Outaouais
Catherine Levasseur-Terrien – membre citoyenne
Gilles Parent – membre citoyen

Secrétaire

Chantal Havard, cheffe de service par intérim, comités et commissions - DE

Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – SACL
Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – bibliothèque – SACL
Julie Lacroix, cheffe de service – animation et diffusion culturelle – SACL
Véronique Leduc, adjointe administrative – DE

Aussi présent

Laurent R.-Cardinal, vice-président du CA de l'ARIH
Olivia Gninhi, attachée politique

ABSENCES

Anna Pellerin Petrova – membre citoyenne
Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais
Andrée Poulin, autrice

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 13 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour

Une modification est proposée : la présentation prévue au point 5 est reportée à la séance de la CACLP du mois de décembre.

*Il est proposé par Marie Roy
Appuyé par Steven Boivin*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 18 septembre 2024

Deux suivis ont été faits :

- a) Réaménagement et amélioration de l'équipement à l'Espace René-Provost : il est prévu dans la Politique culturelle que cette salle soit réaménagée et mise à niveau. Les priorités ont déjà été identifiées et le Service des biens immobiliers a été rencontré afin de discuter des différentes options possibles. Un suivi sera fait prochainement avec le Service des infrastructures afin de chiffrer les coûts de ces options.
- b) Demande de Julie Martineau concernant la possibilité d'avoir accès aux documents des séances même quand l'invitation a été déclinée : le plus simple est d'enregistrer les documents dès réception de l'avis de convocation, avant de décliner l'invitation. En tout temps, il est également possible de demander les documents manquants à l'adresse générique des comités et commissions. On signale qu'il serait utile que les PV des séances soient déposés le plus rapidement possibles sur le site web de la Ville.

4. Période de questions du public

Aucune question de la part du public. La présidente réitère que les citoyens sont toujours les bienvenus pour assister aux séances de la CACLP et y poser leurs questions.

5. Présentation par Andrée Poulin, autrice : Lectures en bibliothèque

Ce point est reporté à la prochaine séance du 4 décembre 2024.

6. Rapport de BiblioQUALITÉ 2024

La présentation est faite par Noëlle Gratton-Tétreault, et poursuit deux objectifs principaux, soit : présenter les faits saillants du Rapport BiblioQUALITÉ 2024 pour Gatineau, et faire un retour sur la lettre déposée par l'Association des résidentes et résidents de l'île de Hull (ARHI).

On souligne que le portrait de BiblioQUALITÉ présenté dans les médias portait sur l'ensemble de l'Outaouais et pas uniquement sur la Ville de Gatineau, ce qui peut créer certaines distorsions quant à la situation sur le territoire gatinois. Avec l'ouverture prochaine de la bibliothèque Lucy-Faris et l'agrandissement et rénovation de la bibliothèque Guy-Sanche, nous prévoyons que les notes pour Gatineau et la région iront en s'améliorant. Depuis 2020, on note une progression constante pour les résultats de la Ville.

La demande de l'ARIH d'avoir une porte d'entrée de la bibliothèque de la Maison du citoyen qui soit indépendante de l'hôtel de ville est liée à l'augmentation souhaitée des heures d'ouverture.

On rappelle qu'il est important de se soucier du bien-être et de la sécurité des employés des bibliothèques, qui sont souvent sollicités bien au-delà de leur champ de compétence sur des enjeux liés à l'itinérance et à des interventions psychosociales.

Une lettre de réponse sera envoyée à l'ARIH, à la suite de la séance d'aujourd'hui.

7. Présentation : Demande d'aide financière – Entente de développement culturel 2025-2027

La présentation est faite par Sonia Blouin et poursuit les deux objectifs suivants :

- a) Présenter la demande d'aide financière préparée par le Service des arts, de la culture et des lettres dans le but de conclure avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel particulière 2025-2027.

- b) Obtenir une recommandation de la CACLP en vue de faire approuver la demande d'aide financière par le conseil municipal et d'en autoriser le dépôt au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

Pour l'orientation 1, on demande si les activités seront menées par la Ville de Gatineau uniquement, ou en partenariat avec la collectivité. Ce sera fait avec les partenaires. Le Salon du livre de l'Outaouais est intéressé à prendre part à des visites dans des centres d'hébergement pour les personnes âgées.

Pour l'orientation 5, on note que l'on ne fait pas mention de l'écoresponsabilité, par exemple des actions en lien avec la réutilisation des matériaux, etc. Pour cet aspect, les organisations peuvent faire appel au fonds vert de la municipalité.

On demande si les orientations présentées s'articuleront autour d'appels à projets, ce sera le cas dans certaines situations, notamment via le Programme de soutien aux organismes culturels (PSOC).

CACLP-2024-04

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal de :

- *approuver la demande d'aide financière de 6 111 370 \$ préparée par le Service des arts, de la culture et des lettres et d'en autoriser le dépôt au ministère de la Culture et des Communications afin de conclure une entente de développement culturel particulière pour 2025-2027 dans le cadre du programme Ententes de développement culturel.*

Il est proposé par Isabelle N. Miron

Appuyé par Marie Roy

Adoptée

8. Bons coups culturels

- Annonce de l'entente renouvelée et bonifiée avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), sur le site de Champboisé.
- On souligne la présentation de la pièce de théâtre « Toi et soie » au Théâtre de l'Île, qui est une création de la jeune autrice de la région Marie-Pier Lajoie.
- Il est fait mention de la sortie de la troisième saison du balado « Hantées » produit par Transistor Média.
- Une conférence sera présentée la semaine prochaine sur les enjeux des élections américaines à la salle Jean-Desprez.
- On mentionne à quel point des œuvres comme les murales s'inscrivent dans le temps et embellissent les lieux, comme la récente murale consacrée aux allumettières.
- La Galerie Montcalm présente une exposition d'Hugo Sabourin, alors qu'à l'Espace Pierre-Debain on présente le travail d'Hannah Ranger, qui utilise la fibre.
- Un colloque est organisé du 4 au 6 novembre 2024 à l'UQO par la Chaire de recherche CREAT dirigée par Julie Bérubé. La participation est gratuite, mais il faut s'inscrire.

9. Varia

- La consultation sur la refonte du PSOC se poursuit jusqu'au 28 octobre, via le sondage en ligne. Les partenaires sont invités à y participer.
- Le Comité de toponymie fera, demain, une présentation à la Commission du vivre-ensemble. Il s'agit d'un bel exemple de transversalité entre les commissions.
- L'écrivain en résidence de la Ville de Gatineau et la lauréate du prix Jacques-Poirier 2022 organisent une activité ensemble ce jeudi à la bibliothèque Donalda-Charron.

10. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 4 décembre 2024.

11. Levée de séance

*Il est proposé par Steven Boivin
Appuyé par Gilles Parent*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 14 h 29.

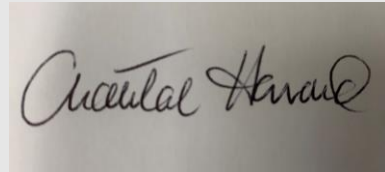
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
ISABELLE N. MIRON



SECRÉTAIRE
CHANTAL HAVARD